

Avis adopté

Séance plénière du 14 mars 2023

Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique

Déclaration du groupe CFE-CGC

Les faits sont avérés. Les effets du dérèglement climatique ne cessent de croître et cet avis démontre à nouveau que les femmes sont encore plus particulièrement impactées. Les inégalités fondées sur le sexe font que les femmes, en particulier les cheffes de famille, sont plus exposées à la pauvreté et se heurtent davantage aux difficultés d'accès aux soins, à l'alimentation, à la nutrition, à l'éducation et à la formation, notamment lors d'épisodes climatiques dévastateurs. En complément, le rapport du GIEC « Changements climatiques 2022 : Impacts, adaptation et vulnérabilité » rappelle comment les inégalités de genre sont accrues par le dérèglement climatique et en présente toutes ses conséquences.

Une des clefs de la réduction des inégalités réside notamment dans la disponibilité des données genrées. Notre groupe apporte par conséquent un soutien entier à l'ensemble des préconisations de l'axe 1 sur l'amélioration et la visibilisation de la connaissance et de la recherche sur l'impact différencié des effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sur les femmes et les hommes.

De plus, pour le groupe CFE-CGC, il sera important d'engager de nouvelles politiques publiques en termes d'entrepreneuriat, de formation, d'éducation et de recherche pour renforcer la mixité des métiers verts et verdissants, comme cela est proposé dans l'axe 5 de l'avis présenté.

Enfin, notre groupe appelle à remettre les femmes comme actrices centrales des débats et de la démocratie environnementale. Il sera en effet nécessaire de s'assurer que ces dernières participent effectivement à la prise de décision, du niveau local au niveau international sans oublier le niveau européen.

Associer les femmes à la décision ne doit plus être un débat, mais un acte quotidien et un réflexe systématique.

Par ailleurs, l'identification de porteurs référents sur chacune des préconisations dans l'avis proposé nous semble renforcer la visibilité et l'avenir de ce dernier. En effet, ces indicateurs permettront une mise en œuvre plus rapide et plus efficace de ces recommandations.

Pour conclure, nous adressons nos félicitations et remerciements à la présidente de la délégation, à l'administration, aux deux rapporteurs ainsi qu'à l'ensemble des membres pour la qualité de ces travaux.

Le groupe CFE-CGC a voté en faveur de l'avis.